



La mise en fonction de l'écopôle permettrait, d'après Alexandre Lanfranchi, de créer entre 25 et 30 postes dans la microrégion.

mesures d'évitement, de réduction ou de compensation". Alexandre Lanfranchi

meoni, il a même a renouvelé son offre. "Le centre sera bien sûr estimé par un expert.

siane Chevallier, la préfète de Corse, qui ne dispose pas directement de la compétence,

problème avec moi", dénonce Alexandre Lanfranchi. **JEANNE-F. COLONNA**

Fonctionnement et coût de l'écopôle ?

Le centre de Viggianello serait composé : d'un centre de tri et un centre de stockage de déchets, une zone d'accueil, une zone de valorisation avec tri des déchets ménagers et ressourcerie, une zone de déchets ultimes avec dispositif de stockage et de valorisation de biogaz ainsi qu'une déchetterie "pro" pour les déchets du BTP. Il s'appuie sur le plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux (PGDND)

"La Corse est divisée en trois zones pour la gestion des déchets, qui représentent 180 000 tonnes par an. Pour ce projet, j'ai fait une demande pour accueillir 63 000 tonnes, c'est ce que devrait représenter la zone sud", as-

sure-t-il. Le tout, pour un moindre coût selon lui. "La tonne sera à 100 euros, tri et enfouissement compris. Ce qui est moins cher que ce qui se fait actuellement avec le tout enfouissement", assure-t-il. Moins cher aussi que le transport et le traitement sur le Continent. "Avec cette option, la tonne va coûter plus de 350 euros. Aujourd'hui, on ne pratique pas non plus ces prix puisque c'est 169 euros." Il considère enfin, que les coûts supplémentaires vont être à la charge du contribuable. "Dans notre projet, on va même faire chuter le coût des déchets pour les intercommunalités. Mais on semble préférer une solution trois fois plus coûteuse", lâche Alexandre Lanfranchi.

En insistant particulièrement sur le tri, qui viendrait en complément du projet de la CTC de faire un maximum de tri à la source. "Je ne veux pas concurrencer le tri au porte-à-porte. Dans tous les pays du monde, le tri en amont est le complément du tri en aval. Et ça marche", défend-il. La mise en fonction de l'écopôle permettrait, d'après Alexandre Lanfranchi, de créer entre 25 et 30 postes dans la microrégion. Il assure par ailleurs que le personnel travaillant à Viggianello gagne au minimum 1500 euros pour 35 heures. Autant d'arguments que le porteur de projet considère "positifs" et "conformes aux règles environnementales". **J.-F. C.**